



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

## **Commission de l'économie et du travail**

### **Rapport**

Examen des orientations, des activités et de la gestion administrative du Fonds de recherche du Québec – Santé

Procès-verbal de la séance du 26 septembre 2017

et

Observation et conclusion

**Dépôt à l'Assemblée nationale :**  
**n° 3886-20171130**

---

**QUÉBEC**

## TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU MARDI 26 SEPTEMBRE 2017 .....	1
AUDITION .....	2

### ANNEXES

- I. Procès-verbaux des séances de travail du 7 juin 2016, du 26 septembre, du 31 octobre et du 23 novembre 2017
- II. Observation et conclusion

Séance du mardi 26 septembre 2017

Mandat : Examen des orientations, des activités et de la gestion administrative du Fonds de recherche du Québec - Santé (Décision de la Commission le 7 juin 2016)

Membres présents :

M<sup>me</sup> Richard (Duplessis), présidente

M. Busque (Beauce-Sud), vice-président

M. Drolet (Jean-Lesage)

M. Giguère (Saint-Maurice)

M. Hardy (Saint-François)

M<sup>me</sup> Lamarre (Taillon), porte-parole en matière de santé et d'accessibilité aux soins, en remplacement de M. Leclair (Beauharnois)

M. Lamontagne (Johnson)

M. Polo (Laval-des-Rapides)

M<sup>me</sup> Sauvé (Fabre)

Témoin :

Fonds de recherche du Québec – Santé :

M. Rémi Quirion, scientifique en chef et président du conseil d'administration

M. Serge Marchand, directeur scientifique

M<sup>me</sup> Mylène Deschesnes, Directrice des affaires éthiques et juridiques

M<sup>me</sup> Karine Assal, directrice de l'administration

---

La Commission se réunit à la salle des Premiers-Ministres de l'édifice Pamphile-Le May.

À 19 h 30, M<sup>me</sup> Richard (Duplessis) déclare la séance ouverte.

M<sup>me</sup> la secrétaire informe la Commission des remplacements.

**AUDITION**

La Commission entend le Fonds de recherche du Québec – Santé.

À 21 h 27, M<sup>me</sup> la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

**Original signé par**

**Original signé par**

\_\_\_\_\_  
Anik Laplante

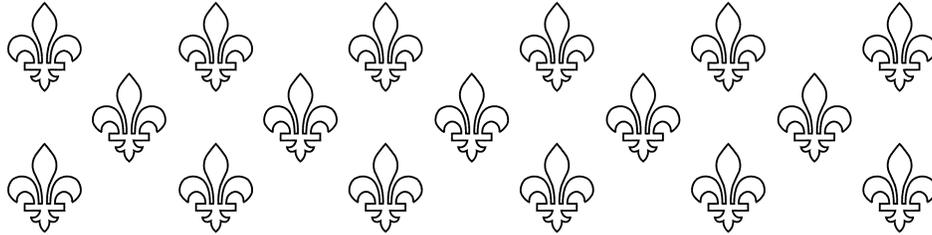
\_\_\_\_\_  
Lorraine Richard

AL/sq

Québec, le 26 septembre 2017

**ANNEXE I**

**Procès-verbaux des séances de travail du 7 juin 2016, du 26 septembre, du  
31 octobre et du 23 novembre 2017**



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

## **Commission de l'économie et du travail**

### **Procès-verbal**

de la séance de travail du 7 juin 2016

Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de mandats de surveillance d'organismes, d'un mandat d'initiative concernant le bilan du Carnet de référence de la Commission de la construction du Québec et de son impact sur les phénomènes d'intimidation et de discrimination syndicale sur les chantiers de construction du Québec et d'un mandat d'initiative concernant le processus ayant mené à la vente des actions de RONA par Investissement Québec

Séance de travail du mardi 7 juin 2016

Objet : Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de mandats de surveillance d'organismes, d'un mandat d'initiative concernant le bilan du Carnet de référence de la Commission de la construction du Québec et de son impact sur les phénomènes d'intimidation et de discrimination syndicale sur les chantiers de construction du Québec et d'un mandat d'initiative concernant le processus ayant mené à la vente des actions de RONA par Investissement Québec

Membres présents :

- M. Cousineau (Bertrand), président
  
- M. Drolet (Jean-Lesage)
- M. Leclair (Beauharnois)
- M. Hardy (Saint-François)
- M. Polo (Laval-des-Rapides)
- M. Rochon (Richelieu)
- M<sup>m</sup>c Sauvé (Fabre)
- M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francs)
- M<sup>m</sup>c Simard (Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
- M. St-Denis (Argenteuil)
- M. Therrien (Sanguinet)

Autres participants :

- M. Bonnardel (Granby)
- M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière)

Autres personnes présentes :

- M. François Constantin, chercheur, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
- M. Guillaume Filion, attaché politique, Cabinet du chef de l'opposition officielle
- M. Philippe Girard, chercheur, Service de recherche, Coalition avenir Québec

- M. Samuel Houngué, agent de recherche, Service de recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M<sup>me</sup> Mélissa Huot-Gallien, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
- M. Mathieu Lavigne, chercheur, Service de recherche, Parti québécois

---

La Commission se réunit à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

À 11 heures, M. Cousineau (Bertrand) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M. Bonnardel (Granby) et à M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) de participer à la séance.

Il est convenu de permettre à M<sup>me</sup> Huot-Gallien et à MM. Constantin, Filion, Girard et Lavigne d'assister à la séance.

1. Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant le processus ayant mené à la vente des actions de RONA par Investissement Québec

M. Schneeberger (Drummond-Bois-Franc) propose la motion suivante :

QUE la Commission de l'économie et du travail se donne un mandat d'initiative concernant le processus ayant mené à la vente des actions de RONA par Investissement Québec.

QU'à cet effet, elle tiennent des consultations particulières afin d'entendre monsieur Yves Lafrance, ancien président d'Investissement Québec, le député de Verdun et ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, monsieur Robert Dutton, ancien pdg de RONA, madame Guylaine Leclerc, vérificatrice générale du Québec, monsieur Pierre Ouellet, ancien chef de cabinet du ministre des Transports, ainsi que toute personne que les membres de la Commission jugeront nécessaire d'entendre.

QUE la Commission fasse rapport à l'Assemblée au plus tard le 22 septembre 2016.

Une discussion s'engage.

Il est convenu de permettre à M. Drolet (Jean-Lesage) de proposer la motion suivante :

QUE, conformément à l'article 149 du Règlement, la Commission de l'économie et du travail se saisisse d'un mandat d'initiative concernant le processus ayant mené à la vente des actions de RONA par Investissement Québec.

QU'à cette fin, la Commission procède à des consultations particulières et entende, selon l'ordre ci-après, les personnes suivantes :

- M. Mario Albert (ex-pdg d'Investissement Québec);
- M. Jean-Claude Scraire (ancien président du CA d'Investissement Québec);
- M. Yves Lafrance (pdg d'Investissement Québec par intérim en 2014);
- M. Louis Roquet (président du CA d'Investissement Québec en 2014).

QUE la durée maximale pour l'exposé de chaque personne soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 50 minutes, partagées ainsi : 25 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 15 minutes pour l'opposition officielle et 10 minutes pour le deuxième groupe d'opposition.

QUE l'organisation de ce mandat soit confiée aux membres de la Commission.

Une discussion s'engage.

Avec le consentement de la Commission, M. Schneeberger (Drummond-Bois-Franc) et M. Drolet (Jean-Lesage) retirent leurs motions.

M. Schneeberger (Drummond-Bois-Franc) propose la motion suivante :

QUE la Commission de l'économie et du travail se donne un mandat d'initiative concernant le processus ayant mené à la vente des actions de RONA par Investissement Québec.

La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

Il est convenu de déterminer les témoins à entendre lors d'une autre séance de travail avant la fin de la semaine.

2. Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant le bilan du Carnet de référence de la Commission de la construction du Québec et de son impact sur les phénomènes de l'intimidation et de la discrimination syndicale sur les chantiers de construction du Québec

M. Schneeberger (Drummond–Bois-Franc) propose la motion suivante :

QUE la Commission de l'économie et du travail se donne un mandat d'initiative pour dresser le bilan du Carnet de référence de la Commission de la construction du Québec et son impact sur les phénomènes d'intimidation et de discrimination syndicale sur les chantiers de construction du Québec.

QU'à cet effet, elle tienne des consultations particulières afin d'entendre toute personne que les membres de la Commission jugeront nécessaire d'entendre.

QUE la Commission fasse rapport à l'Assemblée au plus tard le 22 septembre 2016.

Une discussion s'engage.

Avec le consentement de la Commission, M. Schneeberger (Drummond–Bois-Franc) retire sa motion.

M. Schneeberger (Drummond–Bois-Franc) propose la motion suivante :

QUE la Commission de l'économie et du travail se donne un mandat d'initiative pour dresser le bilan du Carnet de référence de la Commission de la construction du Québec et son impact sur les phénomènes d'intimidation et de discrimination syndicale sur les chantiers de construction du Québec.

QU'à cet effet, elle tienne des consultations particulières afin d'entendre toute personne que les membres de la Commission jugeront nécessaire d'entendre.

La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

Il est convenu de confier l'organisation de ce mandat au comité directeur.

Il est convenu de procéder à ce mandat à l'automne 2016

3. Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de mandats de surveillance d'organismes relevant de la Commission

M. le président indique que le comité directeur s'est réuni à ce sujet et qu'il propose aux membres que la Commission entende la Régie du bâtiment du Québec (précédée de l'audition du Regroupement activistes pour l'inclusion Québec), le Fonds de recherche du Québec-nature et technologies, le Fonds de recherche du Québec-santé et le Fonds de recherche du Québec-société et culture.

Une discussion s'engage.

M. Hardy (Saint-François) propose la motion suivante :

QUE la Commission de l'économie et du travail procède à des mandats en vertu des articles 293.1 et 294 du Règlement à l'égard des organismes suivants :

- Régie du bâtiment du Québec;
- Fonds de recherche du Québec-nature et technologies;
- Fonds de recherche du Québec-santé;
- Fonds de recherche du Québec-société et culture.

QUE l'audition de chaque organisme soit d'une durée de deux heures, incluant une présentation de 30 minutes.

Avec le consentement de la Commission, M. Hardy (Saint-François) propose la motion suivante :

QUE, la Commission de l'économie et du travail, procède, avant l'audition de la Régie du bâtiment, à l'audition du Regroupement activistes pour l'inclusion Québec (RAPLIQ) pour une durée d'une heure, incluant une présentation de 15 minutes.

Ces motions sont adoptées à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

Il est convenu de procéder à la réalisation de ces mandats à l'automne 2016.

À 11 h 35, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

**Original signé par**

**Original signé par**

\_\_\_\_\_  
Anik Laplante

\_\_\_\_\_  
Claude Cousineau

AL/sq

Québec, le 7 juin 2016

## **ANNEXE I**

### **Ordre du jour**



QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE – PREMIÈRE SESSION

## **Commission de l'économie et du travail**

### **SÉANCE DE TRAVAIL**

*Statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de mandats de surveillance d'organismes, d'un mandat d'initiative concernant le bilan du Carnet de référence de la Commission de la construction du Québec et de son impact sur les phénomènes de l'intimidation et de la discrimination syndicale sur les chantiers de construction du Québec et d'un mandat d'initiative concernant le processus ayant mené à la vente des actions de RONA par Investissement Québec*

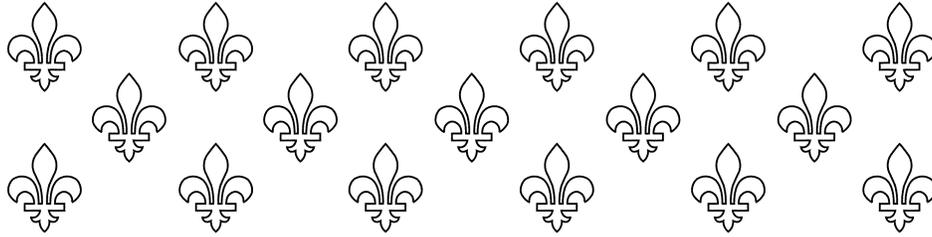
Le mardi 7 juin 2016  
11 heures à 12 heures

Salle RC.161

### ***Ordre du jour***

- |         |   |
|---------|---|
| 11 h 00 | Statuer sur la possibilité de se saisir du mandat d'initiative concernant le processus ayant mené à la vente des actions de RONA par Investissement Québec  |
| 11 h 15 | Statuer sur la possibilité de se saisir du mandat d'initiative concernant le bilan du Carnet de référence de la Commission de la construction du Québec et de son impact sur les phénomènes de l'intimidation et de la discrimination syndicale sur les chantiers de construction du Québec |
| 11 h 35 | Statuer sur la possibilité de se saisir de mandats de surveillance d'organismes relevant de la Commission   |
| 12 h 00 | Ajournement   |

Québec, le 6 juin 2016



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

## **Commission de l'économie et du travail**

### **Procès-verbal**

**de la séance de travail du 26 septembre 2017**

Préparer les auditions des trois Fonds de recherche du Québec

Séance de travail du mardi 26 septembre 2017

Objet : Préparer les auditions des trois Fonds de recherche du Québec

Membres présents :

- M. Busque (Beauce-Sud), vice-président
- M. Cloutier (Lac-Saint-Jean), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'éducation, de recherche, de persévérance scolaire et d'alphabétisation, en remplacement de M. LeBel (Rimouski)
- M. Drolet (Jean-Lesage)
- M. Hardy (Saint-François)
- M. Lamontagne (Johnson), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'économie, d'innovation et d'exportations
- M. Polo (Laval-des-Rapides)
- M<sup>me</sup> Sauvé (Fabre)
- M. Surprenant (Groulx)

Autres personnes présentes :

- M. David Boucher, coordonnateur, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M. Alex Perreault, chercheur, Service de recherche, Parti québécois
- M. Jules Racine St-Jacques, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M. Marc-Antoine Rioux, chercheur, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

---

La Commission se réunit à la salle des Premiers-Ministres de l'édifice Pamphile-Le May.

À 9 h 06, M. Busque (Beauce-Sud) déclare la séance ouverte.

M<sup>me</sup> la secrétaire informe la Commission du remplacement.

Il est convenu de permettre à MM. Perreault et Rioux d'assister à la séance.

MM. Boucher et Racine St-Jacques présentent les documents de soutien préparés pour les auditions des trois Fonds de recherche du Québec.

Une discussion s'engage.

À 9 h 45, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'à 10 heures, où elle procédera à l'audition des trois Fonds de recherche du Québec.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

**Original signé par**

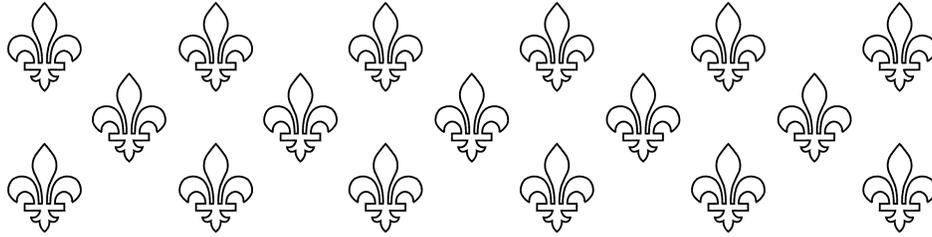
**Original signé par**

\_\_\_\_\_  
Anik Laplante

\_\_\_\_\_  
Lorraine Richard

AL/sq

Québec, le 26 septembre 2017



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

## **Commission de l'économie et du travail**

### **Procès-verbal**

**de la séance de travail du 31 octobre 2017**

Statuer sur les observations, conclusions et recommandations à la suite des auditions des trois Fonds de recherche du Québec

---

**QUÉBEC**

Séance de travail du mardi 31 octobre 2017

Objet : Statuer sur les observations, conclusions et recommandations à la suite des auditions des trois Fonds de recherche du Québec

Membres présents :

- M<sup>me</sup> Richard (Duplessis), présidente
- M. Reid (Orford), vice-président
  
- M. Busque (Beauce-Sud)
- M. Cloutier (Lac-Saint-Jean), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'éducation, de recherche, de persévérance scolaire et d'alphabétisation, en remplacement de M. LeBel (Rimouski)
- M. Drolet (Jean-Lesage)
- M<sup>me</sup> Lamarre (Taillon), porte-parole en matière de santé et d'accessibilité aux soins, en remplacement de M. Leclair (Beauharnois)
- M. Lamontagne (Johnson), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'économie, d'innovation et d'exportations
- M. Polo (Laval-des-Rapides)
- M<sup>me</sup> Sauvé (Fabre)
- M<sup>me</sup> Simard (Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
- M. St-Denis (Argenteuil)

Autres personnes présentes :

- M<sup>me</sup> Laurie Comtois, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle
- M. Philippe Gougeon, recherchiste, Service de recherche, Coalition avenir Québec
- M. Alex Perreault, recherchiste, Service de recherche, Parti québécois
- M. Jules Racine St-Jacques, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M. Marc-Antoine Rioux, recherchiste, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

---

La Commission se réunit à la salle RC.171 de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 16, M<sup>me</sup> Richard (Duplessis) déclare la séance ouverte.

M<sup>me</sup> la secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu de permettre à M<sup>me</sup> Comtois et à MM. Gougeon, Perreault et Rioux d'assister à la séance.

Après discussion, il est convenu que M. Racine St-Jacques préparera un projet de rapport pour chacune des auditions des trois Fonds de recherche du Québec contenant un résumé des auditions, ainsi que des observations et des conclusions, notamment sur la formation de la relève en sciences pures et appliquées, plus particulièrement sur la place faite aux femmes dans ce champ scientifique, ainsi que sur la diffusion des résultats de recherche. Sur ce dernier point, il est convenu que la Commission va transmettre une lettre au scientifique en chef afin de s'enquérir des mesures prises pour assurer l'intégrité des résultats de recherche.

Il est convenu que les projets de rapport soient transmis aux membres et que la Commission se réunisse à nouveau en séance de travail afin de les approuver.

À 11 h 45, M<sup>me</sup> la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

**Original signé par**

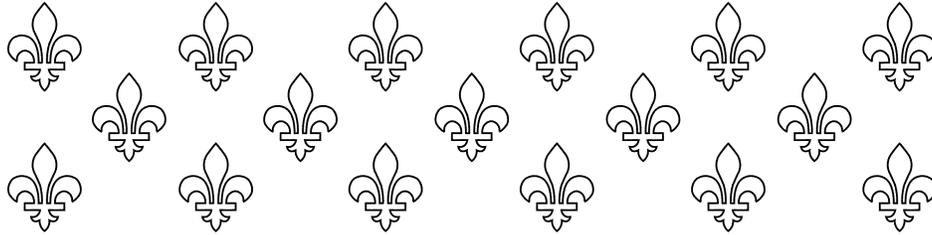
**Original signé par**

\_\_\_\_\_  
Anik Laplante

\_\_\_\_\_  
Lorraine Richard

AL/sq

Québec, le 31 octobre 2017



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

## **Commission de l'économie et du travail**

### **Procès-verbal**

**de la séance de travail du 23 novembre 2017**

Approuver les rapports de la Commission à la suite des auditions  
des trois Fonds de recherche du Québec

---

**QUÉBEC**

Séance de travail du jeudi 23 novembre 2017

Objet : Approuver les rapports de la Commission à la suite des auditions des trois Fonds de recherche du Québec

Membres présents :

- M<sup>me</sup> Richard (Duplessis), présidente  
M. Reid (Orford), vice-président
- M. Busque (Beauce-Sud)  
M. Drolet (Jean-Lesage)  
M. Giguère (Saint-Maurice)  
M. Lamontagne (Johnson), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'économie, d'innovation et d'exportations  
M<sup>me</sup> Sauvé (Fabre)  
M. Lefebvre (Arthabaska)  
M. St-Denis (Argenteuil)  
M. Traversy (Terrebonne)

Autres personnes présentes :

- M<sup>me</sup> Annabelle Blackburn, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition  
M<sup>me</sup> Fanny Cantin, recherchiste, Service de recherche, Coalition avenir Québec  
M<sup>me</sup> Laurie Comtois, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle  
M<sup>me</sup> Marie Daoust-Gauthier, recherchiste, Service de recherche, Parti québécois  
M. Jules Racine St-Jacques, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale  
M. Marc-Antoine Rioux, recherchiste, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec

---

La Commission se réunit à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

À 13 h 36, M<sup>me</sup> Richard (Duplessis) déclare la séance ouverte.

M<sup>me</sup> la secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu de permettre à M<sup>mes</sup> Blackburn, Cantin, Comtois et Daoust-Gauthier et à M. Rioux d'assister à la séance.

Approuver les rapports de la Commission à la suite des auditions des trois Fonds de recherche du Québec

Après discussion, les trois rapports sont approuvés sans modification.

À 13 h 41, M<sup>me</sup> la présidente lève la séance et la Commission suspend ses travaux quelques instants avant de se réunir de nouveau en séance de travail.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

**Original signé par**

**Original signé par**

\_\_\_\_\_  
Anik Laplante

\_\_\_\_\_  
Lorraine Richard

AL/sq

Québec, le 23 novembre 2017

## **ANNEXE II**

### **Observation et conclusion**



ASSEMBLÉE NATIONALE

QUÉBEC

*Place aux citoyens*

# Examen des orientations, des activités et de la gestion administrative du Fonds de recherche du Québec – Santé

OBSERVATION ET CONCLUSION

NOVEMBRE 2017



COMMISSION DE L'ÉCONOMIE  
ET DU TRAVAIL





ASSEMBLÉE NATIONALE

QUÉBEC

*Place aux citoyens*

# Examen des orientations, des activités et de la gestion administrative du Fonds de recherche du Québec – Santé

OBSERVATION ET CONCLUSION

NOVEMBRE 2017



COMMISSION DE L'ÉCONOMIE  
ET DU TRAVAIL



**SECRÉTARIAT DE LA COMMISSION**

M<sup>me</sup> Anik Laplante

**RECHERCHE**

M. David Boucher

M<sup>me</sup> Sophie Jacques-Barma

M. Jules Racine St-Jacques

Pour tout renseignement complémentaire sur les travaux de la Commission de l'économie et du travail, veuillez vous adresser à la secrétaire de la Commission, M<sup>me</sup> Anik Laplante

Édifice Pamphile-Le May  
1035, rue des Parlementaires, 3<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1A 1A3

Téléphone : 418 643-2722

Télécopie : 418 643-0248

Courrier électronique : [cet@assnat.qc.ca](mailto:cet@assnat.qc.ca)

*Dépôt légal – novembre 2017*

*Bibliothèque et Archives nationales du Québec*

*ISBN : 978-2-550-80042-2 (Imprimé)*

*ISBN : 978-2-550-80043-9 (PDF)*

## LES MEMBRES ET AUTRES DÉPUTÉS AYANT PARTICIPÉ

- M<sup>me</sup> Richard (Duplessis), présidente
- M. Reid (Orford), vice-président
  
- M. Busque (Beauce-Sud)
- M. Cloutier (Lac-Saint-Jean)
- M. Drolet (Jean-Lesage)
- M. Giguère (Saint-Maurice)
- M. Hardy (Saint-François)
- M<sup>me</sup> Lamarre (Taillon)
- M. Lamontagne (Johnson)
- M. Lefebvre (Arthabaska)
- M. Polo (Laval-des-Rapides)
- M<sup>me</sup> Sauvé (Fabre)
- M<sup>me</sup> Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré)
- M. St-Denis (Argenteuil)
- M. Surprenant (Groulx)
- M. Traversy (Terrebonne)

## Table des matières

INTRODUCTION .....	1
PRÉSENTATION DU FONDS SANTÉ .....	1
ÉCHANGES AVEC LA COMMISSION .....	3
FINANCEMENT DE LA RECHERCHE .....	3
ÉTHIQUE ET COMMERCIALISATION DE LA RECHERCHE .....	4
ACCÈS AUX DONNÉES .....	5
OBSERVATION ET CONCLUSION .....	6

## INTRODUCTION

En vertu des articles 293.1 et 294 du Règlement de l'Assemblée nationale, les commissions sectorielles entendent les dirigeants de ministères et d'organismes dans leur domaine de compétence afin de discuter de leur gestion administrative.

Le 7 juin 2016, la Commission de l'économie et du travail se saisissait de trois mandats de sa propre initiative. Ils avaient pour objet de faire l'examen des orientations, des activités et de la gestion administrative des Fonds de recherche du Québec – Nature et technologie, Société et culture et Santé. Le 26 septembre 2017, la Commission a entendu successivement les responsables des trois Fonds.

Le présent rapport rend compte de l'audition du Fonds de recherche – Santé, représenté par son directeur, monsieur Serge Marchand et par le scientifique en chef du Québec, monsieur Rémi Quirion, ainsi que des membres de son équipe administrative.

## PRÉSENTATION DU FONDS SANTÉ

Le scientifique en chef insiste d'emblée sur la nécessité d'investir en sciences de la santé. D'un point de vue biologique et social, ce domaine a des incidences concrètes sur la qualité de vie des gens. De plus, les recherches en sciences de la santé génèrent d'importantes retombées économiques, avance le scientifique en chef.

L'un des aspects primordiaux du mandat assumé par M. Quirion consiste à amener les différents champs disciplinaires à travailler ensemble pour faire face aux grands défis contemporains. Ce maillage intersectoriel trouve son reflet dans l'intégration des services administratifs des trois Fonds, amorcée en 2011. Aujourd'hui pratiquement achevé, ce processus a permis de réduire les frais de fonctionnement ainsi que la taille des effectifs sans miner la qualité des services offerts par les trois organismes.

Le mandat du scientifique en chef se décline sur plusieurs plans. M. Quirion assume le rôle de premier conseiller scientifique de la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et de représentant scientifique du Québec aux niveaux régional, national et international. Propre au

Québec, le principe qui a présidé à la fusion des trois Fonds en 2011 et créé par le fait même le poste de scientifique en chef tend à faire école dans d'autres administrations.

En 2016-2017, plus de 1 500 demandes de financement ont été acheminées au Fonds Santé. Comme chaque année, ces candidatures ont été évaluées par des comités de pairs indépendants, assujettis aux normes d'évaluation les plus élevées afin de maintenir l'excellence de la recherche québécoise. Les dépenses engendrées par l'organisation de ces comités sont en baisse : de 550 000 \$ en 2011, elles s'élèvent maintenant à 509 000 \$.

Environ 40 % du budget du Fonds est consacré à la formation de la relève. Le reste est destiné aux réseaux de chercheurs. Par ailleurs, les chercheurs québécois sont régulièrement surreprésentés parmi les récipiendaires des subventions fédérales en santé. L'an dernier, ils ont récolté 258 millions de dollars des Instituts de recherche en santé du Canada.

L'audition, souligne le scientifique en chef, intervient alors que les trois Fonds de recherche du Québec préparent leurs prochaines planifications stratégiques. Des consultations ont été conduites auprès des responsables politiques, des chercheurs et de la société civile afin de déterminer les grandes orientations à venir.

À l'instar des autres Fonds, le développement de la relève figure parmi les priorités du Fonds Santé. À cette fin, il veut diversifier l'offre de stages en milieu de pratique et bonifier l'offre de bourses. La planification insistera aussi sur la collaboration entre les centres et instituts de recherche financés par le Fonds. Il y sera aussi question de développer des partenariats avec les secteurs public et privé ainsi qu'à l'international afin d'accroître leur participation à la recherche fondamentale et appliquée. Enfin, la planification stratégique en cours d'élaboration mettra l'accent sur la communication de la science au grand public afin de lui faire comprendre la pertinence des recherches en santé.

Les investissements annoncés récemment dans le cadre de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation assurent l'avenir des trois Fonds à court terme. M. Quirion souhaite toutefois travailler dès maintenant avec les parlementaires en vue de garantir la pérennité de ce budget.

## ÉCHANGES AVEC LA COMMISSION

Plusieurs sujets sont abordés durant la période d'échanges avec la Commission de l'économie et du travail. Le financement de la recherche en santé, l'éthique et la commercialisation de la recherche ainsi que l'accès aux données retiennent particulièrement l'attention des membres.

## FINANCEMENT DE LA RECHERCHE

La question des modalités et des usages du financement de la recherche en santé est soulevée à plusieurs reprises lors des discussions avec les dirigeants du Fonds Santé.

Les membres demandent notamment si l'investissement supplémentaire consenti dans le cadre de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation est suffisant. L'ensemble des disciplines bénéficie-t-il de cette enveloppe? Les sommes ont été réparties à parts égales entre les trois entités. Proportionnellement le Fonds Santé a donc moins reçu puisqu'il comptait déjà sur un budget plus imposant. Selon M. Quirion, il est toutefois possible de compenser une partie du manque à gagner en intensifiant les partenariats avec le secteur public.

Les sommes investies dans les Fonds de recherche du Québec serviront notamment à bonifier l'offre de bourses de formation. Ainsi, sur les 40 millions de dollars accordés annuellement dans le cadre de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation, 17 millions en moyenne seront alloués à la formation de la relève des trois Fonds. Comme le Fonds Santé reçoit moins de demandes que les deux autres, il a été convenu d'augmenter le montant des bourses offertes plutôt que d'étendre l'offre au-delà du ratio de demandes présentement acceptées. Le taux de réussite aux concours a déjà été haussé l'an dernier. En poursuivant dans cette voie, le Fonds Santé risquerait de diluer la qualité des recherches financées.

Enfin, le rôle des fondations privées dans la structure de financement de la recherche intéresse les membres. M. Marchand explique que les fondations interviennent le plus souvent comme appoint aux sources de financement principales. Par exemple, les campagnes de souscriptions visent parfois l'achat d'un équipement ciblé, particulièrement dispendieux, ou alors les fondations sont sollicitées pour compléter le montage financier d'un projet de recherche.

## ÉTHIQUE ET COMMERCIALISATION DE LA RECHERCHE

Les membres de la Commission remarquent que l'énoncé de mission du Fonds Santé, axé sur le développement de partenariats et sur les retombées économiques de la recherche, diffère considérablement de celui des deux autres Fonds. Aussi, ils se questionnent sur les normes éthiques adoptées par le Fonds Santé au moment d'établir des partenariats avec le secteur privé.

Selon M<sup>me</sup> Mylène Deschênes, directrice des affaires éthiques et juridiques des Fonds de recherche du Québec, les ententes avec des entreprises privées sont assorties de clauses spécifiques garantissant la totale liberté des chercheurs qui seront financés par le programme ainsi créé. De cette manière, les Fonds s'assurent que l'entreprise n'interviendra pas pour orienter les recherches ou pour en teinter les résultats. En outre, M<sup>me</sup> Deschênes rappelle que tout chercheur financé par les Fonds de recherche du Québec signe une entente par laquelle il s'engage à maintenir une conduite responsable pendant la durée du projet subventionné.

Le souci éthique fait partie d'un questionnement plus général sur la commercialisation de la recherche au Québec, ainsi que le soulève la Commission. Invité à développer sur cet aspect, M. Quirion évoque l'exemple de la recherche en intelligence artificielle. Au cours des dernières années, Montréal s'est imposée comme un pôle international de la recherche en ce domaine. Ces derniers mois, ce statut a permis d'attirer de nombreuses multinationales dans la métropole en vue d'établir des partenariats avec les laboratoires de l'Université de Montréal et de l'Université McGill. Les Fonds suivent de près ce processus et s'intéressent particulièrement aux moyens d'initier les jeunes chercheurs à l'entrepreneuriat scientifique.

Citant les initiatives du Dr Michel Bergeron en modèle, M. Quirion exprime le souhait de voir davantage de jeunes chercheurs commercialiser eux-mêmes leurs innovations, susciter l'intérêt des multinationales et vendre leurs entreprises en insistant pour qu'elles demeurent en sol québécois. L'objectif est de continuer à faire tourner la roue de l'innovation : conserver l'expertise formée ici afin qu'elle poursuive ses recherches, développe d'autres idées commercialisables, attire des investissements privés, etc. À cet effet, il importe de souligner le travail des firmes d'intermédiation qui s'efforcent de créer des liens entre chercheurs et industrie afin de valoriser la propriété intellectuelle développée dans les universités. Un tel modèle ne deviendra toutefois la norme qu'à condition de changer la culture entrepreneuriale québécoise. Pour ce faire, il faut développer la fibre

entrepreneuriale chez les jeunes. Or, c'est en les exposant aux modèles de réussite qu'on stimulera l'émulation.

## **ACCÈS AUX DONNÉES**

L'accès aux données publiques pour des fins de recherches en santé suscite des questions de la part de la Commission.

Les chercheurs universitaires et le secteur privé réclament depuis quelques années un accès élargi aux bases de données en santé. Selon le scientifique en chef, cet élargissement aurait des effets bénéfiques sur la recherche et l'économie.

Actuellement, certains chercheurs doivent se rabattre sur des données d'autres espaces géographiques que le Québec pour avancer leurs recherches puisque les restrictions imposées sur l'accès aux données québécoises sont contraignantes et les délais, souvent trop longs.

Depuis deux ans, les Fonds travaillent avec les autorités responsables à la Régie de l'assurance maladie du Québec, l'Institut de la statistique, le ministère de l'Économie de la Science et de l'Innovation, de même qu'avec la Commission d'accès à l'information, afin d'apporter les modifications législatives souhaitées par la communauté des chercheurs dans le respect des droits fondamentaux des citoyens.

## **OBSERVATION ET CONCLUSION**

La Commission de l'économie et du travail se montre satisfaite de l'audition des principaux dirigeants du Fonds de recherche du Québec - Santé. Elle note que le Fonds est proactif dans la recherche de solutions constructives aux principaux sujets de préoccupations soulevés par ses membres.

## **DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES PARLEMENTAIRES**

Édifice Pamphile-Le May  
1035, rue des Parlementaires  
3<sup>e</sup> étage, Bureau 3.15  
Québec (Québec) G1A 1A3

Téléphone : 418 643-2722  
Télécopieur : 418 643-0248  
[commissions@assnat.qc.ca](mailto:commissions@assnat.qc.ca)

